

L'enfance volée de Kinshasa

ANNE MÉLICE

Anthropologue à l'Université de Liège*

Un «deuxième monde» qui est aussi un autre système social. Dans la rue.

* Elle est aussi vice-présidente de l'Association belge des Africanistes.

Les élections congolaises ont à juste titre retenu l'attention de la presse occidentale. C'est l'occasion de rappeler sans répit l'état actuel de l'enfance abandonnée dans les rues de Kinshasa.

Lors d'un récent séjour à Kinshasa, j'ai côtoyé à plusieurs reprises ces enfants abandonnés qu'on appelle «enfants de la rue», *shege* ou encore *phaseurs*. Leur vie quotidienne est bien malaisément descriptible. Je serais tentée de dire qu'il s'agit d'une entreprise de survie perpétuelle, au cœur de la violence urbaine, à la limite de la société kinoise. Ils seraient entre vingt-cinq et trente mille, de tous les âges: certains ont six ans, quelques-uns sont plus jeunes encore. Des fillettes m'ont confié qu'elles devaient se prostituer depuis plusieurs années.

Il serait faux de prétendre que le sort de ces enfants n'intéresse personne. On ne peut ignorer le travail de certaines ONG internationales. Des Congolais comme Rémy Mafu (et son «Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue») leur consacrent l'essentiel de leurs forces, avec peu de moyens financiers, depuis trente ans. Chez nous, l'anthropologue Filip De Boeck dans son livre sur Kinshasa¹, articulé avec les photographies de Marie-Françoise Plissart, et par l'entremise de l'exposition qu'ils ont tous deux conçue

avec l'architecte Koen Van Syngel, a contribué à les faire connaître à un large public. Beaucoup de ces enfants, majoritairement membres de familles recomposées, ont été rejetés, souvent avec la complicité d'un parent, parce que pesaient sur eux des accusations, étonnantes à nos yeux, de sorcellerie. Et ils ont fait l'objet de «délivrances», c'est-à-dire d'exorcismes, au sein des innombrables Églises de réveil ou en marge d'autres Églises (ndlr: voir notre dossier de décembre 2006 sur les évangélistes - n°348). Ainsi, avant d'être rejetés, un grand nombre d'entre eux ont été dénoncés comme sorciers – c'est-à-dire comme appartenant non seulement au monde commun, mais aussi à l'inquiétant «deuxième monde», *mokili ya molili*, le monde de l'obscur, le monde des ténèbres.

À leur rejet brutal, ces enfants ont réagi en forgeant une authentique contre-société. Une société avec ses signes de reconnaissance, son argot, ses techniques corporelles, ses gestes et ses danses (notamment le «kisanola»). Avec, aussi, dans les «écuries» que forment certains d'entre eux, ses hiérarchies qui miment les hiérarchies militaires. Une société à la frontière de la ville des vivants: à proximité des grands ronds-points et des marchés, mais aussi dans le retrait des cimetières, dans le partage de l'espace des morts. J'ai été invitée chez eux, dans un de ces cimetières désaffectés. Ceux qu'on nomme aus-

si des «moineaux» s'y serrent dans des nids, des «zalá», constitués de vieilles tôles ou de vieilles carcasses de baignoires aménagées. Regroupés comme autant de petites parcelles, ces nids composent ce qu'ils ont baptisé «le désert», ou encore «la 25^e commune» de Kinshasa (qui en compte officiellement vingt-quatre), et sur laquelle veille un «bourgmestre». Filles et garçons, bien jeunes encore, mais parfois pères et mères de tout-petits livrés à la maladie et à la mort, d'enfants nés, dehors, des enfants de la rue.

L'humanitaire, mais pas seulement

Le constat s'impose et le plus urgent, l'absolument urgent, c'est de faire voir, entendre, sentir cette situation intolérable. Et de souscrire à l'impératif catégorique: sauver les corps en vue de sauver les personnes, ce qui fait l'homme en l'homme. Mais l'humanitaire –s'il s'impose inconditionnellement, il ne faut pas transiger là-dessus– ne peut être le dernier mot. Pour appréhender une situation, il faut s'interroger sur ses causes, qui sont multiples. Nul ne niera que les



¹ De Boeck, F. et Plissart, M.-Fr., *Kinshasa. Récits de la ville invisible*, trad. de l'anglais par J.-P. Jacquemin, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2005, ch. V, «Être *shege* à Kinshasa. Les enfants de la rue et le monde occulte».

causes économiques, dans leur lien complexe avec les causes politiques, ne soient ici déterminantes. Mais en outre, il saute aux yeux de tous, à Kinshasa, qu'un bouleversement fondamental, radical au sens littéral, affecte la famille et donc la société. Dans quelle mesure les concepts clés de l'anthropologie sont-ils en mesure d'en dégager la portée?

Les récits qui traversent la société congolaise sur le mode de transmission de la sorcellerie demandent à être interrogés. On y raconte que les sorciers transmettent la sorcellerie à un membre de leur famille ou à un inconnu dans la rue, le plus souvent en lui donnant de la nourriture. On raconte que les beignets, les morceaux de pain qu'ils offrent à

en chair humaine et partagé entre sorciers lors d'un festin. De la sorte, on lui demande de donner à «manger» l'un des siens. Ces récits me paraissent, on va le voir, converger vers le concept de *vol*. Je m'explique.

On admet volontiers que Mauss² avait vu que les contraintes liées au don et au contre-don constituent ce qu'il désignait comme «le roc» de toute société en tant que telle. Dans son livre, F. De Boeck a interprété le statut des enfants-sorciers à partir de la logique du don. En particulier, il a bien montré que les récits sur le «deuxième monde» manifestent que l'éthique du don est pervertie dans la sorcellerie nouvelle: le cadeau qu'il reçoit d'un inconnu ou d'un parent sorcier (par exemple, un pain qui

de la rue. N'y va-t-il pas d'une véritable dénégation de la parenté? La déloyauté de la transaction ne l'apparente-t-elle pas à un vol? Bien plutôt que le refus de donner, d'accepter ou de rendre, c'est le vol, Maurice Godelier l'a montré³, qui est l'opposé du don. Selon moi, le vol prend ici une double dimension. Il ne porte pas seulement sur l'objet de la transaction, mais il concerne l'enfant lui-même: c'est l'enfant lui-même qui est volé. C'est ce que disent les récits. Les sorciers volent l'enfant à son monde et le font entrer de force dans le «deuxième monde».

Un abandon pur et simple

Les récits décrivent ces enfants comme des victimes. Pourquoi alors les abandonne-t-on? D'après les récits encore, le «deuxième monde» auquel ces enfants appartiennent constitue bel et bien un autre système social. Là-bas, ils sont plus âgés, ils ont fondé des familles et ils ont fait des enfants, ils se réunissent pour «manger» leurs victimes, ils acquièrent des «grades», ils accomplissent des voyages, la nuit, en Europe ou ailleurs, ils possèdent de grosses voitures et sont de grands patrons, etc. En somme, ces enfants ne seraient plus qu'en apparence des enfants. Ils sont d'un autre monde. C'est pourquoi, j'en fais l'hypothèse, leurs proches en arrivent à les abandonner à cet autre monde. À les abandonner purement et simplement.

Non seulement, ces enfants ont été floués: le don qui leur a été fait restait sans commune mesure avec le contre-don auquel ils se sont trouvés contraints: une vie contre un pain. Mais, plus gravement encore, ils ont été volés à notre monde. Et par voie de conséquence, décrétés étrangers à ce monde commun. On les abandonne du même coup à leur autre monde, à ce monde des sorciers, ce monde de la nuit auquel on les a renvoyés. Dans la rue. ▲

—comment pourrait-il s'en douter?— se transformera en chair humaine dans sa bouche) et qui va faire de lui un sorcier, tout laisse croire à l'enfant qu'il ne l'engage à rien. Or, le contre-don qui en est attendu est démesuré: la vie d'un de ses proches lui sera bientôt réclamée. Il conviendrait, je pense, dans l'horizon ainsi dégagé, de se demander comment il est possible qu'un certain nombre de ces enfants dits sorciers soient délaissés, laissés-pour-compte dans la violence

cette fin se transforment, croit-on, en chair humaine une fois qu'ils sont mis en bouche. Ensuite, la nuit, celui qui a reçu ce don se retrouve sans l'avoir voulu dans le «deuxième monde». Une fois divisé entre le monde visible et le monde invisible, une fois attiré dans le «deuxième monde», le nouveau sorcier se trouve, raconte-t-on encore, contraint par les autres sorciers d'apporter l'objet personnel d'un de ses proches, un objet qui sera transformé



Un des «nids» de Kinshasa et ses «moineaux».

© A. Mélice

² Cf. Mauss, M., «Essai sur le don», repris dans *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, coll. «Quadrige», 1995 (6^e éd.).

³ Godelier, M., *L'Énigme du don*, Paris, Flammarion, coll. «Champs», 2002, p. 182. En mettant ainsi l'accent sur la signification anthropologique du vol, Godelier apporte un complément original à l'*Essai sur le don* dans lequel Mauss avait montré que la condition de possibilité du lien social réside dans la triple obligation de donner, de recevoir et de rendre.